

Affichage du compte-rendu le Septembre 2014  
Retiré de l'affichage du 2014

**Réunion du conseil municipal du 09 SEPTEMBRE 2014  
à 20 heures**

**Convocation et affichage du 03 Septembre 2014**

-----

Présents : M.M. Gérard GREFFE, maire, M.Patrick SCHWIRTZ, M.Cyril VACHON, Mme Sophie OPREE adjoints, Mmes et M. Antoine BEAU, Patricia GUILLAUME, David BURLE, Magali GODARD, Dominique VACHEROT, Marie-hélène TOURNIER, Nolwenn BEROUJON, Philippe WEMMERT, Sébastien FOL, Arnaud TARTARIN.

Excusée : Françoise CHARLEUX a donné pouvoir à Magali GODARD

Absents : Néant

Secrétaire de séance : Patricia GUILLAUME

**1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE :**

Le Maire reprend le compte rendu intégrale de la séance précédente, lequel est ensuite soumis au vote. Le Conseil municipal l' adopte à l'unanimité.

**2./ COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL :**

M. le Maire rend compte des décisions qu'il a prises suite aux délégations accordées conformément à l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales et à la délibération du conseil municipal en date du 16 Avril 2014: Décision de ne pas exercer le droit de préemption urbain concernant :

- la vente par M. Jean GAUTHERON, 45, rue des Viaux, à 21200 Ruffey-Lès-Beaune, au profit de M.et Mme Sylvain CRETIN d'une propriété sise à RUFFEY-les-BEAUNE, 45 rue des Viaux, cadastrée section ZI N°86 pour 3a 50 ca, n°87 pour 3ares00 centiare moyennant le prix de cent trente mille euros (130 000,00€) .
- la vente par Monsieur Jean-Pierre PERRON au profit de M.et Mme Jacky DARCY d'une propriété sise à RUFFEY-les-BEAUNE, lieudit « 3, rue Pierre Joigneaux » cadastrée section A n°652 pour 91 centiares, 655 derrière le château pour 22 centiares, moyennant le prix de cinquante-sept mille cinq cents euros (57 500,00€)
- pour la vente par Monsieur Jean-Pierre PERRON au profit de M.et Mme Jacky DARCY d'une propriété sise à RUFFEY-les-BEAUNE, lieudit « 3, rue Pierre Joigneaux » cadastrée section A n°710 pour 84, moyennant le prix de deux mille cinq cents euros ( 2500,00€)
- La vente par Monsieur Jérôme GONCALVES au profit de M.et Mme Jacky DARCY d'une propriété sise à RUFFEY-Lès-BEAUNE, lieudit « 5, rue Pierre Joigneaux » cadastrée section A n°712 pour 03 centiares, 714 pour 1centiare « 5, rue Pierre Joigneaux », 715 « derrière le château » pour 3 centiares, moyennant le prix d'un euro symbolique.

**3./REDEVANCE FRANCE TELECOM:**

Considérant que l'occupation du domaine public routier communal par des opérateurs de télécommunications donne lieu à versement de redevances en fonction de la durée de l'occupation, des avantages qu'en tire le permissionnaire et de la valeur locative de l'emplacement occupé,

le conseil municipal, à l'unanimité après en avoir délibéré, décide :

- de fixer pour l'année 2014 les tarifs annuels de la redevance pour l'occupation du domaine public routier communal due par les opérateurs de télécommunication respectivement au tableau suivant :

TYPE D'IMPLANTATION	SITUATION AU 31/12/2013	Montant	Montant TOTAL
Km artère aérienne	4,261 kms	53,87 €	<b>229,54 €</b>
Km artère en sous-sol	0,744 Kms	40,4	<b>30,06 €</b>
Emprise au sol	1,60 m2	26,94	<b>43,10 €</b>
<b>MONTANT TOTAL</b>			<b>320,70 €</b>

- charge Monsieur le Maire du recouvrement de cette redevances en établissant un état déclaratif ainsi qu'un titre de recettes.

#### 4./ DELIBERATION SUR LE PRIX DES PEUPLIERS :

Monsieur le Premier adjoint, patrick SCHWIRTZ, rappelle que la commune a vendu en 2011 un lot de 2 peupliers situés face la mairie et rue du Bouchot. La proposition de l'entreprise TRANSEXFO M.GOURMET de Pontailler sur Saône d'un montant de 500,00€ a été validée par l'ancien maire mais n'avait pas fait l'objet d'une délibération du conseil municipal. La trésorerie nous demande pour l'établissement du titre de recette une délibération.

Aussi, après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- réitère la validation de la proposition d'exploitation d'un lot des peupliers, situés face à la mairie, et rue du Bouchot, par l'entreprise TRANSEXFO M.GOURMET père et Fils de Pontailler sur Saône pour un montant de 500,00€.
- charge le maire d'établir le titre correspondant.

Les conseillers s'interrogent ensuite sur la réhabilitation des endroits libérés des arbres (boulodrome place de la Mairie ?, verger conservatoire Rue du Bouchot? ...)

#### 5./ PROJETS EN COURS (voirie, taxe d'aménagement, mairie, déchetterie, espace cinéraire, horloge, terrain de jeux) :

**VOIRIE** : Suite à l'attribution de la subvention et à l'avancement des travaux de la déchetterie, il peut être envisagé la réalisation des travaux de voirie 2014 (1ère tranche de la route de Combertault) et même les travaux de voirie 2015 (2ème tranche de cette même rue). M.Patrick SCHWIRTZ va reprendre contact avec le bureau d'études qui a fourni l'estimatif des travaux.

Lors de la commission "voirie urbanisme" réunie la semaine dernière un gros travail a été effectué sur la sécurité des différentes rues du village ; néanmoins, beaucoup de voies sont départementales et dépendent donc du Conseil Général. Des idées intéressantes, des solutions ont été partagées par les membres de la commission qu'il va falloir prioriser.

M.Le maire informe également que les problèmes de ruissellement sont récurrents Grande rue suite à un défaut de busage au bas de cette rue, un devis a été demandé ; un diagnostic de la configuration des lieux est nécessaire avant toute intervention.

De même, les fossés sont bouchés et pas entretenus ; un travail de repérage, d'état des buses (diamètre) va être fait en partenariat avec le président de l'AFR ; une autorisation sera ensuite demandée auprès de la police de l'eau obligatoire avant toute intervention.

**MAIRIE** : M. Le maire a rencontré dernièrement la sous-préfète laquelle est prête à nous fournir toute l'aide nécessaire et notamment en matière de subvention (DETR) pour la réfection de la mairie;

**DECHETTERIE** : Les travaux ont commencé et portent déjà sur les voies d'accès et le merlon. Les lots suivants n'ont pas encore reçu les ordres de service. deux réunions de chantier ont déjà eu lieu, la prochaine n'aura pas lieu avant 15 jours. Suite à notre demande, un état des lieux a été réalisé avant le début des travaux. Enfin, nous n'avons pas reçu de réponse à notre demande de modification de l'accès au bâtiment des pompiers, formulée auprès du Conseil Général.

**ESPACE CINERAIRE** : Dans la continuité du travail de réhabilitation du cimetière, plusieurs devis ont été demandés pour l'installation d'un espace cinéraire. M. Cyril VACHON fait une brève présentation, un autre rendez vous est prévu avec les Pompes Funèbres Générales le 19 septembre. Un échange a lieu entre les différents conseillers, notamment sur l'aspect paysager du site insuffisamment travaillé.

**EGLISE** : M. VACHON présente également brièvement les devis pour la réfection des cadrans de l'église et de l'horloge

**TERRAINS DE JEUX** : Des devis ont également été demandés pour deux projets de terrains de jeux (réfection de l'ancien terrain de basket et à Varennes).

Dans la continuité de la réhabilitation de la place, suite à l'abattage des peupliers, Mme Sophie OPREE suggère la création d'une "halle " ouverte, qui pourrait accueillir les diverses manifestations mais aussi être un lieu de rencontre pour les jeunes, les plus âgés....

La commission "aménagement du territoire" se réunira le 25 septembre prochain et étudiera plus précisément ces dossiers.

**RIVIERES** : Aucune réponse n'a été donnée à notre sollicitation sur les travaux sur la rivière

**TAXE D'AMENAGEMENT** : Le Maire rappelle également les principes de la taxe d'aménagement laquelle se substitue depuis le 01/03/2012 à la taxe locale d'équipement. Nous commençons à avoir du recul sur le montant des sommes perçues et le maire rappelle que si nous souhaitons modifier le taux ou instaurer des exonérations totales ou partielles, il est nécessaire de délibérer avant le 30 novembre 2014 pour une application au 01/01/2015.

#### 6./ EVENEMENTS A VENIR (réunion publique, marché bio, journées du patrimoine, jumelage :

**REUNION PUBLIQUE** : Le maire rappelle le déroulement ainsi que les différents points abordés lors de la réunion publique qui aura lieu ce vendredi 12 septembre. Y assisteront ORVITIS, VERDI INGENIERIE et deux représentants de la communauté d'agglomération pour la première partie liée au futur lotissement. Seront ensuite présentés le projet OLTYS, puis le PACTE, le site internet refait. Puis, il sera laissé place à un échange entre le public et l'équipe municipale, avant le verre de l'amitié.

**MARCHE BIO** : Mme Sophie OPREE présente le marché "biodiversité" premier en région Bourgogne, organisé par l'association "la graine et le potager" de M. Yannick LOUBET, en collaboration avec la mairie, ce samedi 13 et dimanche 14 septembre prochains. Cette

manifestation se déroulera au foyer rural, dans les diverses pièces en rez de chaussée de la mairie, dans la cour, accueillera des exposants, des conférences sur la biodiversité, un marché de produits et de semences, et donnera lieu à diverses dégustations.

**JOURNEES DU PATRIMOINE** : Elles auront lieu les 20 et 21 septembre prochains, comme chaque année l'église St Léger sera ouverte. M. le maire sollicite les conseillers pour la participation à ces visites. Un concert par la cantatrice "RACHEL" clôturera ces journées le dimanche à 18 heures.

**JUMELAGE** : Le Maire rappelle la journée passée à Chezery-Forens lors de la Révole des Foins. Les amis Chezerands seront vraisemblablement accueillis chez nous à l'occasion de la St Vincent Tournante de janvier 2015.

#### **7. Compte-rendus de réunions et contacts divers :**

Le maire rend compte des différents contacts qu'il a eu cet été avec les candidats sénateurs notamment (Mrs HOUPPERT, MENU, PATRIAT), avec la sous-préfète de Beaune laquelle lui a réservé un très bon accueil, très agréablement surprise de la démarche de rencontre initiée par le maire.

M.le Maire s'attarde aussi sur la rencontre avec la nouvelle directrice de la MFR laquelle lui a fait part des difficultés financières que connaît l'établissement . Ces difficultés seraient liées aux difficultés économiques que connaît tout le réseau des maisons familiales rurales, à une baisse des effectifs, à des erreurs de gestion passées...Elle recherche activement des aides, des solutions pour éviter une fermeture qui serait inéluctable d'ici 3 ou 4 ans, si la situation restait en l'état. Compte tenu des relations que nous avons toujours tissées avec la MFR, M.le maire tient à apporter son soutien à Mme la Directrice et a déjà pris contact avec M.REBOURGEON, Conseiller Général. De même, M.SCHWIRTZ se rendra sur place pour voir l'état des arbres, notamment des tilleuls dont certains très abimés se sont abattus sur deux véhicules lors des violents orages de cet été.

#### **8- INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :**

– La commission finances se réunira le 2 octobre prochain à 19 heures.

La prochaine réunion de conseil aura lieu le mardi 07 octobre.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23 heures